

Le collectif genevois pour la formation de base des adultes

Ou comment se mettre en réseau pour créer un dispositif cantonal de formation

Daniele Beltrametti

Résumé

L'article décrit le projet de mise en réseau de 9 associations genevoises qui proposent des cours de formation de base pour adultes. Une collaboration initiée en 2007, marquée par plusieurs étapes importantes et qui est aujourd'hui en plein développement grâce au soutien du Fonds Chômage de la Ville de Genève. L'article commence par définir la formation de base, donne ensuite un aperçu de l'historique du collectif d'associations et se termine en décrivant les trois axes du projet actuellement en cours: l'implémentation des référentiels de compétences dans les offres de formation, la création d'une prestation commune de soutien individuel des parcours de formation et la création d'un titre cantonal officiellement reconnu dans le domaine des compétences de base.

Mots-clés

formation d'adultes, référentiels de compétence, compétence de base, réseau institutionnel

⇒ *Titel, Lead und Schlüsselwörter auf Deutsch am Schluss des Artikels*

Auteur

Daniele Beltrametti, l'Université Populaire du Canton de Genève, daniele@upcge.ch

Le collectif genevois pour la formation de base des adultes

Ou comment se mettre en réseau pour créer un dispositif cantonal de formation

Daniele Beltrametti

Avec cet article, nous allons vous décrire le projet ambitieux de mise en réseau d'associations genevoises qui proposent des cours visant à développer les compétences de base des adultes. Ce projet, initié en 2007 par le "Groupe des 9" (actuellement renommé C9FBA) est aujourd'hui en plein développement. Il a pour objectifs une meilleure lisibilité et accessibilité de l'offre de formation pour nos participant-e-s, qui à terme pourront mieux se situer dans la grande diversité des cours grâce à une coordination renforcée entre nos organismes de formation. Nous oeuvrons ainsi pour la création d'un dispositif cohérent, efficacement articulé au niveau interinstitutionnel, qui facilite les parcours de formation des adultes et valorise les compétences acquises, notamment par l'obtention un certificat cantonal officiellement reconnu. Une mise en réseau institutionnel qui permet également aux institutions de mieux se connaître, de travailler ensemble, de mutualiser certaines ressources et de fonctionner comme groupe d'intérêt.

La formation de base: la spécificité de nos institutions

"La formation de base des adultes permet l'acquisition des connaissances et le développement de compétences de base nécessaires à toute personne, d'origine suisse ou étrangère, pour s'insérer durablement dans la société au niveau culturel, économique, politique et social.

Les compétences de base sont : l'expression orale et la compréhension (écouter, parler), la communication écrite (lire, écrire), le calcul (maîtrise des quatre opérations), le raisonnement logique (classement, sériation, résolution de problèmes...), le repérage dans l'espace (lecture de plan, de cartes, orientation...) et le repérage dans le temps (planifier, respecter des horaires, des délais...). S'ajoutent à ces connaissances l'informatique (bureautique de base, messagerie...), la connaissance des ressources locales, des us et coutumes du lieu et de son histoire, des droits et devoirs liés à l'exercice de la citoyenneté."

Nos institutions proposent des cours dans les domaines susmentionnés, plus ou moins intensifs, pour des adultes généralement peu ou pas qualifiés ou scolarisés (allophones ou non, suisses ou étrangers). Des personnes qui, pour diverses raisons, ont de mauvais souvenirs de l'école, et par extension, des réticences face à la formation dite "formelle".

En effet, parmi nos participant-e-s, certaines personnes ont eu un parcours scolaire difficile, ont perdu certains acquis de l'école, comme par exemple la capacité de lire et écrire; d'autres ont effectué leur scolarité dans une langue étrangère, voire un autre alphabet, et ne se considèrent pas capables d'apprendre. D'autres encore n'ont jamais été à l'école et sont ainsi analphabètes.

Les particularités de notre public cible requiert de nos formatrices et de nos formateurs des compétences spécifiques sur le plan pédagogique pour travailler le rapport au savoir et l'apprendre à apprendre. Le professionnalisme de nos formatrices permet ainsi d'adapter les programmes aux besoins et aux rythmes d'apprentissage, d'accompagner les personnes de manière plus soutenue et de prendre en compte certains besoins spécifiques.

L'origine du collectif

En septembre 2005, la Commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP) du Canton Genève a publié un rapport sur "La politique cantonale en matière de préformation des non-francophones à risque d'exclusion"². Tout en mettant en évidence le rôle fondamental de la formation continue et de la qualification des citoyens, ce rapport met l'accent sur deux grandes priorités cantonales:

¹ Extrait du document "formation des adultes: de quoi parle-t-on?", groupe des 9 Associations, Genève, 2008 (disponible à l'adresse <http://www.modulesdebase.ch>, sous "La formation de base")

² "La politique cantonale de préformation des non-francophones à risque d'exclusion : évaluation des mesures de soutien", Commission d'Evaluation des Politiques Publiques, Genève, 2005 (disponible sous www.ge.ch/cepp)

1. l'amélioration de la qualité et de la lisibilité de l'offre de formation, jugée fragmentaire et non coordonnée
2. la qualité du dispositif de formation chargé d'accueillir et d'accompagner ces publics

L'Office pour la Formation Professionnelle et Continue (OFPC) a été chargé de mettre en oeuvre ces recommandations.

Notre collectif d'associations est ainsi né pour répondre aux allégations de ce rapport, notamment le point 1 ci-dessous, car les structures du terrain ne se reconnaissaient pas dans les affirmations énoncées. 9 institutions se sont dès lors réunies pour une réponse commune. Cette initiative a ainsi permis au groupe de poursuivre une réflexion sur la définition de la formation aux compétences de base. La diffusion de ce positionnement a fait le renom du groupe et lui a permis d'être appréhendé comme une entité pour participer au projet interreg "de modularisation de la formation de base".

Dans la même période, les contrats de prestations ont fait leur apparition pour remplacer le subventionnement comme moyen de financement de nos institutions, en introduisant un changement de fond dans la relation entre les autorités publiques (financeurs) et nos associations (financés). C'est donc aussi dans ce contexte économique et politique que nos associations ont commencé à se réunir informellement (c'est-à-dire sans structure juridique), pour mutualiser les expériences respectives et échanger autour de la négociation des contrats de prestations. Cette mise en réseau nous a permis de mieux défendre nos intérêts en tant que secteur spécifique dans le domaine de la formation des adultes, tout en favorisant la connaissance mutuelle des associations membres de notre groupe "G9".

Comme on le verra plus loin, le "G9" s'est ensuite constitué en structure formelle, le C9FBA, qui nous réunit sous une même association. Les membres du nouveau collectif regroupent actuellement : Camarada, Association Lire et Ecrire – section Genève, l'Oeuvre Suisse d'Entraide Ouvrière, Réalise, la Roseraie, l'Université Ouvrière de Genève, l'Université Populaire Albanaise, l'Université Populaire du Canton de Genève et Voie F.

Le projet interreg ou la modularisation de la formation

Pour faire suite aux recommandations de la CEPP, mentionnées ci-dessus, l'OFPC a initié et piloté un projet transfrontalier de modularisation de la formation³ qui a donné une impulsion très importante à notre collectif informel. Nos institutions ont été mandatées pour désigner un certain nombre d'experts ayant pour tâche de contribuer à deux grands chantiers: la création de cinq référentiels dans le domaine des compétences de base (ce qui a été fait en collaboration avec nos homologues français du territoire franco-genevois) et la conception d'un dispositif global pour l'accès aux compétences de base, en collaboration avec les autres institutions concernées: l'Office Cantonal de l'Emploi, l'Hospice Général, l'Assurance Invalidité et le Bureau pour l'Intégration des Etrangers.

Le but de ce travail était de permettre:

- de disposer de documents de référence (les référentiels de compétences) pour orienter nos offres de formation et faciliter la lisibilité des cours indépendamment des institutions qui les proposent, grâce à des définitions uniformes des niveaux de compétences pouvant être atteintes par nos participants
- d'organiser l'offre de formation de base à Genève autour d'un dispositif cohérent, capable de répondre aux besoins spécifiques de nos publics cibles, grâce notamment à des processus de travail harmonisés pour les différentes phases qui constituent les parcours de formation des apprenants (accueil et information, évaluation de niveau, définition d'un plan de formation, suivi de la formation, validation, etc.)

Deux ans de travaux ont été nécessaires (2009 à 2011) pour élaborer les référentiels de compétences suivants: lire, écrire, communiquer, utiliser les technologies de l'information et de la communication, calculer

³ Voir sous www.ftlv-francesuisse.com pour un descriptif complet du projet

et appréhender l'espace. Ce travail a été possible grâce au financement de la Loterie Romande et des Fonds Interreg⁴.

La suite du projet interreg: le dispositif cantonal en formation de base

Le projet interreg s'est terminé en 2011, sur des produits essentiellement théoriques (référentiels et rapports), qui tout en constituant des éléments indispensables au travail de coordination interinstitutionnelle n'ont pas d'effets directs sur les pratiques de terrain. Pour cette raison, notre collectif a décidé de poursuivre les travaux de manière autonome avec la soutien du Fonds Chômage de la Ville de Genève⁵, afin d'implémenter les référentiels dans nos structures de manière coordonnée. Les travaux en cours à ce jour visent les trois axes suivants:

1. l'implémentation des référentiels de compétences dans nos offres de formation
2. la création d'une prestation commune de soutien individuel des parcours de formation
3. la création d'un titre cantonal officiellement reconnu dans le domaine des compétences de base.

L'implémentation de référentiels consiste essentiellement dans l'appropriation par les équipes de nos institutions de leurs contenus, initialement conçus par un petit groupe d'experts. Nos formatrices et formateurs se réunissent régulièrement pour mettre en lien les offres de formation existantes avec les contenus des référentiels et pour créer des outils commun d'évaluation. A terme, ces travaux vont déboucher sur une meilleure lisibilité des offres (puisque les différents niveaux proposés dans institutions respectives vont être organisées autour des mêmes référentiels) et à une harmonisation des pratiques d'évaluation (pour garantir que le niveau attesté par une institution soit le même que pour les autres membres du collectif).

La prestation de soutien individuel des parcours de formation, qui sera proposée dans l'ensemble de nos institutions comme projet pilote, vise à améliorer l'efficacité des formations. Il s'agit de pouvoir prendre le temps d'analyser les besoins et les contraintes individuelles des adultes qui s'adressent à nos structures, pour trouver la meilleure solution pour chaque personne en termes d'offre de formation et de financement, tout en garantissant un soutien individuel jusqu'au bout du parcours formatif. Le but est de faciliter l'accès à l'ensemble de l'offre de formation (sans se limiter à l'offre de l'institution à laquelle s'adresse l'adulte mais on faisant référence à l'ensemble du dispositif de notre collectif) et de faciliter l'accès aux différentes sources de financement, tout en réduisant le risque d'abandon. En effet, nos publics sont souvent confrontés à des situations personnelles précaires (pour des raisons liées à la santé, à des emplois instables, etc.) qui constituent une entrave importante à un parcours de formation linéaire.

Le dernier chantier en cours est la mise en place d'un titre officiellement reconnu pour reconnaître et valoriser les compétences de base (en référence aux domaines de compétences mentionnés dans le chapitre précédent). Notre collectif, qui s'est constitué en association le 11 avril 2013, déposera une demande à l'OFPC pour la création d'un certificat cantonal, ce qui permettra d'attester et de faire valoir les compétences de base. A terme, ce titre pourra notamment favoriser la recherche d'emploi ainsi que l'accès à la formation qualifiante. Les différentes associations professionnelles pourront se baser sur un titre formel pour accepter l'entrée en formation des adultes qui souhaitent obtenir un CFC ou une AFP.

Si vous souhaitez être tenu informés de la suite du projet, inscrivez-vous à notre newsletter sur le site www.formationdebase.ch.

Au nom du collectif
M. Daniele Beltrametti

⁴ Les référentiels peuvent être librement téléchargés depuis notre site internet www.formationdebase.ch.

⁵ Voir sous www.ville-geneve.ch/themes/economie-finances-emploi/fonds-chomage

Auteur

Daniele Beltrametti est membre bénévole du comité de l'Université Populaire du Canton de Genève (www.upcge.ch) depuis plus de 10 ans et participe depuis environ 5 ans aux travaux interinstitutionnels du groupe genevois d'association pour la formation de base. Il s'est formé à la Faculté de Sciences de l'Education de l'Université de Genève, dans la spécialisation "Formation d'adultes". Il travaille pour la Ville de Lausanne, où il est répondant de la CIFEA (www.lausanne.ch/cifea) et pour la FDEP, où il gère divers projets de promotion de la formation de base (www.fdep.ch).

Das Genfer Kollektiv für Erwachsenengrundbildung

M. Daniele Beltrametti

Abstract

In diesem Beitrag wird das Vernetzungsprojekt von neun Genfer Vereinen beschrieben, welche Grundausbildungen für Erwachsene anbieten. Es handelt sich um eine 2007 begonnene, in mehreren Schritten weitergeführte Zusammenarbeit, die heute dank der Unterstützung des ALV-Fonds der Stadt Genf weiter ausgebaut wird. Der Artikel definiert zuerst den Begriff der Grundausbildung, gibt dann einen Überblick über den Werdegang des Kollektivs und beschreibt abschliessend die drei Stossrichtungen des laufenden Projekts: die Implementierung von Kompetenzstandards, ein gemeinsames Angebot zur Unterstützung der individuellen Bildungsgänge und die Schaffung eines offiziell anerkannten kantonalen Diploms im Bereich Grundkompetenzen.

Schlüsselwörter

Erwachsenenbildung – Standardkompetenzen – institutionelles Netzwerk

Cet article a été publié dans le numéro 2/2013 de forumlecture.ch